

CINQ PROPOSITIONS POUR UNE THÉORIE DU PAYSAGE

AUGUSTIN BERQUE
MICHEL CONAN
PIERRE DONADIEU
BERNARD LASSUS
ALAIN ROGER

SOUS LA DIRECTION D'AUGUSTIN BERQUE



P A Y S / P A Y S A G E S

C H A M P V A L L O N

Extrait de la publication

C I N Q P R O P O S I T I O N S
P O U R U N E T H É O R I E D U P A Y S A G E

P A Y S / P A Y S A G E S

collection dirigée par Alain Roger

AUGUSTIN BERQUE
MICHEL CONAN
PIERRE DONADIEU
BERNARD LASSUS
ALAIN ROGER

CINQ PROPOSITIONS
POUR UNE THÉORIE
DU PAYSAGE

Sous la direction d'Augustin Berque

CHAMP VALLON

*Cet ouvrage est publié avec le concours
de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
de l'Ecole d'Architecture de Paris-La Villette,
et de la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme.*

Couverture : Bernard Lassus, Les Buissons optiques (Niort).

© 1994, Editions Champ Vallon 01420 Seyssel

I N T R O D U C T I O N

Le paysage ne se réduit pas aux données visuelles du monde qui nous entoure. Il est toujours spécifié de quelque manière par la subjectivité de l'observateur ; subjectivité qui est davantage qu'un simple point de vue optique. L'étude paysagère est donc autre chose qu'une morphologie de l'environnement.

Inversement, le paysage n'est pas que « miroir de l'âme ». Il se rapporte à des objets concrets, lesquels existent réellement autour de nous. Ce n'est ni un rêve ni une hallucination ; car si ce qu'il représente ou évoque peut être imaginaire, il exige toujours un support objectif. L'étude paysagère est donc autre chose qu'une psychologie du regard.

Autrement dit, le paysage ne réside ni seulement dans l'objet, ni seulement dans le sujet, mais dans l'interaction complexe de ces deux termes. Ce rapport, qui met en jeu diverses échelles de temps et d'espace, n'implique pas moins l'institution mentale de la réalité que la constitution matérielle des choses. Et c'est à la complexité même de ce croisement que s'attache l'étude paysagère.

Telle est, pour la formuler en trois degrés abrupts, la conviction sous-jacente aux textes que l'on va lire.

Celle-ci pousse, on le voit, par-delà l'évidence du paysage, à se demander ce qui justement fait que ses « données » nous sont évidentes, alors que la moindre investigation historique ou an-

thropologique révèle inmanquablement ce fait, inadmissible pour notre sens commun : *le paysage n'existe pas comme tel à toutes les époques, ni dans tous les groupes sociaux*. En Europe notamment, c'est une notion qui n'est apparue qu'à la Renaissance. Plus renversant encore : la beauté grandiose de la nature sauvage — celle par exemple que nous admirons dans les Alpes — n'a pas été reconnue avant le XVIII^e siècle. Par ailleurs, de grandes civilisations, comme l'Inde ou l'islam, ont appréhendé et jugé leur environnement dans des termes irréductibles à la notion de paysage. En réalité, le mot de paysage, les tableaux de paysage, l'exaltation esthétique et morale du paysage sont des phénomènes particuliers, dont la plupart des cultures ne donnent pas l'exemple.

Point n'est besoin de recourir à l'antique ou à l'exotique pour démontrer que le paysage n'est en rien l'apparence nécessaire de tout environnement. Aujourd'hui même, dans notre propre pays, les valeurs attribuées au paysage témoignent de variations conjoncturelles et locales qui interdisent de le considérer comme une donnée stable et objective de l'environnement. Le paysage est impliqué dans la vie sociale (et réciproquement), il est conditionné en permanence par des rapports sociaux. Bref, *le paysage est une entité relative et dynamique, où nature et société, regard et environnement sont en constante interaction*.

Voilà le fondement commun des problématiques paysagères que chacun des auteurs de cet ouvrage développe à sa façon. Il va sans dire qu'un tel point de vue récuse la prétention d'ériger le paysage en objet mesurable au sens qu'exigent les sciences de l'ingénieur ; du moins « aussi longtemps — comme l'écrit Alain Roger — qu'on (n')aura pas démontré qu'une science du beau est possible, que ce dernier est quantifiable, et qu'il existe une unité de mesure esthétique, ou quelque autre étalon analogue au décibel des nuisances phoniques ». En vérité, le paysage, pour emprunter l'expression de Bernard Lassus, relève d'un *incommensurable* essentiellement étranger au *mesurable* de l'environnement.

Reconnaître cette différence, c'est, comme on l'a vu, établir une distinction décisive entre l'approche paysagère et la morphologie de l'environnement, telle que la pratiquent par exemple la biogéographie ou l'écologie du paysage. Or cela s'impose d'au-

tant moins à l'évidence que l'étude paysagère prend bel et bien en considération — au même titre que l'évolution des goûts de la société — les transformations écologiques et géographiques objectives du paysage. Les taux de boisement et les variations de l'étendue des friches, qu'évoque par exemple l'article de Pierre Donadieu, sont des réalités mesurables de l'environnement qui entrent nécessairement en jeu dans l'analyse paysagère, et qui justement figurent parmi les enjeux les plus remarquables des actuelles politiques du paysage.

Ces dernières, néanmoins, ne sauraient se borner à prendre en compte des critères de ce type ; car ceux-ci n'appréhendent, pour ainsi dire, que le matériau élémentaire de la constitution des paysages. Ce matériau n'acquiert d'existence paysagère qu'à partir du moment où, comme le montre Michel Conan, une symbolique collective en fait l'emblème d'une certaine identité. Il se produit à ce moment-là — où il y a proprement découverte d'un lieu en tant que paysage — un « déplacement », comme dit Bernard Lassus, des références au moyen desquelles la société situe son environnement, et du même pas se situe elle-même. C'est ce déplacement qui n'est pas mesurable, alors pourtant qu'il engendre le paysage comme tel.

S'interroger sur la notion de paysage, envisagée tant prospectivement, par l'architecte ou le politique, que rétrospectivement par l'historien ou en l'état par l'anthropologue, conduit ainsi à penser que le paysage a toujours été, qu'il est en permanence, et qu'il doit dorénavant être « inventé » par la société. Ce n'est en effet pas un hasard si de nos jours on parle si souvent de l'« invention » du paysage, et si ce thème figure explicitement dans trois des titres de ce recueil ; c'est que le paysage, loin de n'être qu'un simple emballage de la réalité de notre environnement, traduit que celle-ci a été, qu'elle est encore et qu'elle doit plus que jamais être instituée par les acteurs sociaux.

Agir socialement pour le paysage, donc : là justement réside ce qui a motivé le projet dont ce petit livre est en quelque sorte le manifeste.

Lorsque Bernard Lassus, voici quelques années, prit l'initiative de proposer la création d'une formation doctorale consacrée au paysage, les membres de ce qui, depuis, est devenu l'équipe

pédagogique de base du DEA « Jardins, paysages, territoires », avaient depuis longtemps constaté des convergences dans leurs idées relatives au paysage ; et celles-ci, au fil des rencontres — en France et ailleurs, jusqu'au Japon —, les avaient petit à petit apparentés en une sorte de groupe informel. L'institution du DEA, qui depuis l'année universitaire 1991-1992 associe l'École d'architecture de Paris-La Villette et l'École des hautes études en sciences sociales, a concrétisé ces convergences et en a fait le motif d'un enseignement et d'une recherche concertés.

Cependant, si le DEA « Jardins, paysages, territoires » en est à former sa troisième promotion de jeunes chercheurs, et si plus d'une dizaine de doctorats sont espérés d'ici trois ou quatre ans, il manquait à l'équipe, en tant que telle, d'avoir rendu publique sa « plate-forme » thématique, tant à l'intention des étudiants du DEA, qui réclamaient une sorte de livret manifestant les idées directrices de l'équipe enseignante, qu'à celle des professionnels du paysage, des aménageurs et surtout des responsables politiques vis-à-vis desquels il importait que ces positions fussent affirmées sans ambiguïté, ainsi bien sûr qu'à l'intention du public des citoyens, de plus en plus nombreux, qui se sentent concernés par les problèmes du paysage, et auprès desquels l'équipe estime qu'il est utile, voire indispensable, que ses conceptions puissent être largement diffusées.

En effet — plusieurs des articles de ce recueil en traitent — les conflits paysagers vont se multipliant ; et cette tendance n'est sans doute pas près de se renverser. Il faut que les arguments échangés dans ces affaires puissent, à travers des livres comme celui-ci, tirer parti des avancées de la question ; car la problématique du paysage a substantiellement progressé depuis une vingtaine d'années.

Les membres de notre équipe ont été parmi les initiateurs de ces idées nouvelles. Soulignons du reste que, s'ils font équipe, c'est sur la base d'affinités, non pas d'une doctrine. Leur palette professionnelle est trop diverse, d'une part — du praticien à l'orientaliste, du philosophe à l'agronome, du sociologue au politique —, d'autre part, et surtout, ils sont trop conscients que la cause paysagère est mouvante, pour s'être jamais voulus doctrinaires. Ils sont réunis par la conviction qu'il convient à présent

d'opérer un renouvellement des attitudes et des pratiques collectives vis-à-vis des paysages, qu'il s'agisse de les apprécier ou de les aménager, et par le souci d'allier réflexions théoriques et réflexions professionnelles pour y parvenir. En cela, ils constituent une mouvance, même si l'appellation n'importe guère — excepté celle du DEA — et restera donc en suspens. Il était plus utile, tant pour inviter au débat que du point de vue pédagogique, de manifester les positions maîtresses de notre enseignement.

Les contributions des auteurs ont été simplement classées par ordre alphabétique. Le premier article se place du point de vue d'une comparaison entre les civilisations, paysagères ou non paysagères. Le second pose la question de l'articulation entre identité sociale et paysage. Le troisième propose une ligne d'interprétation et d'action pour gérer les problèmes de la préservation du paysage rural. Le quatrième aborde les questions concrètes et localisées qui se posent à l'aménageur de paysage, dans leur rapport toujours changeant avec les concepts. Le cinquième analyse, à l'échelle de l'histoire européenne, les mécanismes qui rendent compte de l'existence même du paysage.

Bien entendu, cet ordre n'empêche ni certains recoupements ni les résonances entre les divers articles. L'idée d'artialisation, telle qu'Alain Roger l'a introduite dans la question du paysage, par exemple, est explicitement ou non reprise par plusieurs des autres auteurs ; celle de médiance l'est dans deux des articles, etc. Dans d'autres cas, l'on discerne, au-delà des différences de l'expression, la parenté réelle que celle-ci recouvre. Les « déplacements » de Bernard Lassus, notamment, vont à la rencontre de l'artialisation susdite. Ces affinités, ou ces résonances, entrelacent les diverses approches en dépit de l'écart apparent de leurs points de vue respectifs. Pour n'en donner qu'un exemple énigmatique à souhait, l'ancienne, et extrêmement orientale, « intention » (*yi*) du paysage, dont il est question dans les premières pages, par-delà les siècles et les steppes de l'Asie centrale, trouve un contrepoint suggestif dans cette « inflexion du processus paysager » que l'on verra au quatrième chapitre.

De telles rencontres, et plus généralement l'éventail des questions qu'aborde ce recueil, montrent qu'une synergie de la recherche est enclenchée dans le DEA et son équipe motrice.

CINQ PROPOSITIONS POUR UNE THÉORIE DU PAYSAGE

Terminons en souhaitant que les jeunes chercheurs issus de la formation « Jardins, paysages, territoires » sachent ouvrir de nouvelles perspectives paysagères pour notre société, et portent ce mouvement loin au-delà des horizons esquissés dans ce livre.

Augustin BERQUE
Katsura, janvier 1994

AUGUSTIN BERQUE

Paysage, milieu, histoire

